

N/REF : 24/03/2025 13H41 C:000039 I:02387
V/REF : AC/C15655
V/Email reçu le Lundi 24/03/2025 a 13H41

AIGUILLON CONSTRUCTION
Agence Bréquigny-Pays Vallons
14 RUE LOUIS ET RENE MOINE
35200 RENNES

V/REF.IMM. CLI
IMMEUBLE : CLOTEAUX - CLI
6, SQUARE DES CLOTEAUX
35200 RENNES

Rennes, le 02 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003
LOCALISATION : ALLEE 6 CLOTEAUX - MME SAVANE 06 09 63 88 48
LOGEMENT N° 003270, PORTE N°3270, 5° ÉTAGE, TYPE 5
MOTIF : RÉPARATION DE FUITE SOUS LAVABO

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 01/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU LAVABO
CONSTAT : SIPHON LAVABO HS
DÉPOSE SIPHON DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE SIPHON LAVABO
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 01/04/25 a 16H03 M. R. STEPHANT

2703: MSG REP
24/03 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL095-Rempl.siphon baign./lavabo/évier		50	60,00	60,00
TOTAL H.T.					60,00
T.V.A. a 10,00%					6,00
TOTAL T.T.C.En EURO					66,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.